

**Arrêté  
portant composition du  
Conseil d'orientation de  
l'Espace de réflexion éthique – région Ile-de-France (ERERIF)**

Le Directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Le Président de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI),

Le Président de l'Université Paris-Descartes (Paris V),

Le Président de l'Université Denis-Diderot (Paris VII),

Le Président de l'Université « Paris – Sud » (Paris XI),

Le Président de l'Université « Paris – Val de Marne » (Paris XII),

Le Président de l'Université « Paris – Nord » (Paris XIII),

Le Président de l'Université Paris – Ile – de France Ouest « Versailles – Saint Quentin – en – Yvelines »,

Vu l'arrêté du 4 janvier 2012 relatif à la constitution, à la composition et au fonctionnement des espaces de réflexion éthique régionaux et interrégionaux,

Vu la convention constitutive de l'espace de réflexion éthique – région Ile de France signée le 23 janvier 2015 et approuvée par le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile de France le 3 février 2015,

**Arrêtent conjointement :**

**Article 1<sup>er</sup> : Le Conseil d'orientation de l'ERERIF est ainsi composé :**

**Collège 1 (personnalités appartenant au secteur des soins ou à la recherche médicale, impliquées au niveau régional)**

a) Irène KAHN-BENSAUDE, Conseil national de l'Ordre des médecins  
Michel PAILLET, pharmacien, Hôpital d'instruction des armées Percy

b) Nathalie VANDEVELDE, cadre supérieure infirmier, Hôpitaux universitaires Saint Louis, Lariboisière, Fernand Widal (AP-HP)

c) Bénédicte MARCHINA, psychologue clinicienne, Centre hospitalier de Lagny-Marne-la-Vallée

d) Elie AZRIA, gynécologue obstétricien, Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph

e) Marie-France MAMZER-BRUNEEL, présidente du Comité de protection des personnes Ile-de-France 2

f) Antoine PERRIN, directeur général de l'Association de Villepinte

g) Pascale LASJAUNIAS, directrice administrative, Association des résidences pour personnes âgées (AREPA)

**Collège 2 (personnalités désignées en raison de leur compétence et de leur intérêt pour les questions éthiques relatives au champ de compétence des espaces de réflexion éthique) :**

- a) Benjamin PITCHO, avocat à la cour, maître de conférences, Université Paris 8 Vincennes – Saint Denis
- b) Eric FOUASSIER, docteur en droit et pharmacie, professeur d'université, Université Paris Sud (Paris XI)
- c) Eric FIAT, professeur de philosophie, Université Paris-Est Créteil
- d) Emmanuel FOURNIER, professeur, Université Pierre et Marie Curie (Paris VI)
- e) Caroline OLLIVIER-YANIV, professeure en sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Est Créteil
- f) Armelle DEBRU, membre du conseil d'administration de l'Association pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique et autres maladies du motoneurone (ARSLA)  
Françoise DEMOULIN, directrice du bénévolat, Fondation Claude Pompidou, Présidente de l'ANAMS  
Catherine OLLIVET, Présidente de l'association Coordination d'Ile-de-France, France Alzheimer.

**Article 2 :** le présent arrêté sera notifié à tous les membres de l'ERERIF ainsi qu'au Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France.

Fait à Paris, le

**23 JUL. 2015**

Le Directeur général de l'Assistance publique –  
hôpitaux de Paris



Martin HIRSCH

Le Président de l'Université Pierre et Marie Curie



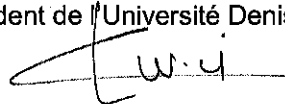
Jean CHAMBAZ

Le Président de l'Université Paris-Descartes



Frédéric DARDEL

Le Président de l'Université Denis-Diderot



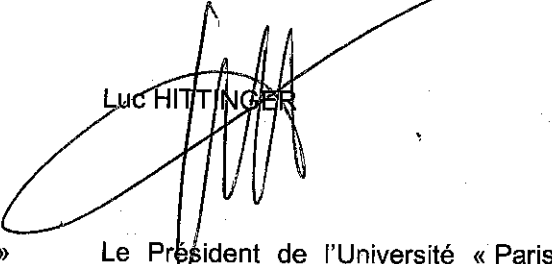
Christine CLERICI

Le Président de l'Université « Paris – Sud »



Jacques BITTOUN

Le Président de l'Université « Paris – Val de Marne »



Luc HITTINGER

Le Président de l'Université « Paris – Nord »



Jean-Loup SALZMANN

Le Président de l'Université « Paris – Ile-de-France Ouest - Versailles – Saint Quentin – en – Yvelines »



Jean-Luc VAYSSIERE